



Ordre du jour :

- Rappel : Le Comité d' Animation comprend de 6 à 12 membres co-responsables. Il est renouvelable tous les ans par un vote à la majorité simple, *merci de vous faire connaître au plus tard au début de l'Assemblée Générale auprès du ou de la secrétaire de séance ou par tout autre moyen.*

Membres actuels du CA		Souhaitent intégrer le CA
BEAUGRAND Philippe	Rééligible	
ESTEVENON Nicole	Rééligible	
GROSJEAN Marie Paule	Rééligible	
LAVIGNE Marie Noelle	Rééligible	
RABUT Gilles	Rééligible	
RABUT Marie Hélène	Ne se représente pas	
ROUSSEL Nicolas	Rééligible	
SPINARD Sylvette	Ne se représente pas	

Anne CHOLLEY vérificatrice aux comptes

Le trésorier sera à votre disposition pour encaisser votre cotisation 2025 de 18h30 à 19h

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, utilisez le pouvoir ci-dessous en indiquant le nom d'un membre de l'association qui y assistera ou en laissant en blanc pour une bonne répartition des pouvoirs (un membre présent à l'Assemblée Générale ne peut détenir que deux pouvoirs). Envoi par mail possible à l'adresse contact.

[illegible]

Je, soussigné·e

donne pouvoir à

- pour me représenter à l'Assemblée Générale du Bois Gourmand du Chalonnais qui se tiendra le 6 février 2025
- pour signer la feuille de présence en mon nom, prendre part à toutes les délibérations, à tous les votes et d'une manière générale faire le nécessaire en mon nom,

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir » manuscrit) Le : ----- à